S'Y RETROUVER!

Résidus organiques

Collecte hebdomadaire tous les mercredis dès le 1er avril.



- Fruits et légumes
- Pain, pâtes et produits céréaliers
- Gâteaux et sucreries
- Produits laitiers
- Sachets de thé et marc de café
- Oeufs et coquilles d'oeuf
- Viandes et volailles (incluant les os)
- Poissons et fruits de mer
- Noix et coquilles de noix
- Ingrédients de cuisson, fines herbes, épices
- Croustilles, maïs soufflé
- Condiments et confitures
- Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbés par les autres résidus du bac de collecte (huiles de cuisson, vinaigrettes et sauces)



RÉSIDUS DE JARDIN

- Plantes et mauvaises herbes
- Feuilles, chaume et paillis
- Brindilles et branches de petits arbustes
- Rognures de gazon (La Municipalité encourage l'herbicyclage)

AUTRES MATIÈRES ACCEPTÉES

- Papiers, journaux et cartons souillés
- Essuie-tout et mouchoirs
- Emballages de nourriture non plastifiés (ex.: sacs en papier pour pommes de terre, farine, sucre, etc.)
- Nourriture pour animaux
- Assiettes en carton non ciré
- Cendres refroidies

Matières recyclables

Collecte un jeudi sur deux.

PAPIER ET CARTON

- Journaux, circulaires, revues
- Livres et annuaires téléphoniques
- Papiers, enveloppes, sacs en papier
- Cartons à oeufs
- Rouleaux en carton
- Papier d'emballage non métallique
- Cartons de lait et de ius

MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Cannettes
- Papier et contenants d'aluminium
- Bouchons et couvercles
- Objets de métal (poids inférieur à 2,2 kg, volume inférieur à 4 l.)

PLASTIQUE

- Tous les contenants de plastique identifiés par les codes 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Bouteilles de boissons gazeuses
- Bouteilles d'eau
- Pots à fleurs
- Sacs d'épicerie en plastique
- Emballages de produits
- Pellicules de plastique (sacs de lait rincés, sacs de légumes surgelés, sacs à pain, sacs à sandwich, sacs de nettoyage à sec)

VERRE

• Tous les contenants de verre

Ordures

Collecte un jeudi sur deux en alternance avec la collecte des matières recyclables à compter du 1er avril.

- Couches et serviettes hygiéniques
- Litière souillée
- Papier ciré (ex. : contenant de crème glacée)
- Emballages cirés pour la viande ou le fromage
- Soie dentaire
- Plastique (code 6)
- Charpie de sécheuse
- Poterie
- Styromousse
- Boyaux d'arrosage
- Miroirs et vaisselle brisés
- Ampoules électriques

*NOTE: Les réfrigérateurs, les climatiseurs, les télévisions et les appareils électroniques ne sont pas acceptés dans la collecte des ordures ménagères.

Les encombrants

ÉCOCENTRE

4085, chemin d'Oka, 450 623-1072, www.sjdl.gc.ca

RDD

 Produits corrosifs, explosifs, inflammables et toxiques (acides, huiles, colles, peintures, piles usagées)

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

- Appareils photo
- Ordinateurs
- Imprimantes
- Cartouches d'encre
- Micro-ondes
- Téléviseurs
- Cellulaires

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- Agrégats de moins de 40 cm de diamètre (résidus de pierres, d'asphalte ou de béton)
- Bois
- Portes et fenêtres
- Panneaux de plâtre
- Couvre-plancher

AUTRES

- Vêtements et textiles
- Pneus

Autres

VIEUX MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

Le Grenier populaire des Basses-Laurentides

ramasse sans frais vos meubles usagés, vos divans, matelas, ainsi que vos électroménagers.

Contactez l'organisme au 450 623-5891.

Quant aux réfrigérateurs et congélateurs encore fonctionnels qui ont plus de dix ans,

Hydro-Québec se charge d'éliminer les appareils de façon responsable.

Pour infos : 1 855 668-1247 ou www.recvc-frigo.com

VIEUX VÊTEMENTS, LIVRES, JOUETS OU VAISSELLE

Le Comité d'action sociale de Saint-Joseph-du-Lac s'occupe de les redistribuer aux gens dans le besoin.

Pour infos : 450 473-2440

